

Oblitération :

Cachet ou marque quelconque qui indique qu'un timbre a servi et ne peut plus être utilisé. Certaines oblitérations donnent une grande valeur à certains timbres, mais ne sont collectionnées que dans le pays d'origine de ces timbres. Les oblitérations à la plume sont les moins recherchées. Cependant lorsqu'on ne trouve pas un prix spécial pour les timbres O P, on pourra admettre qu'ils ont la même valeur que les timbres oblitérés. L'oblitération fiscale consiste généralement en un cachet violet; l'oblitération télégraphique en un rond à l'emporte-pièce.

Odontomètre :

Instrument en carton ou en celluloïd, portant un graphique servant à mesurer les dentelures.

Offset :

Procédé lithographique dans lequel la pierre est remplacée par une plaque de métal, du zinc le plus souvent. L'impression sur le papier se fait par décalquage sur un cylindre plastique, ce qui permet l'emploi de papiers très peu satinés.